

# AUTORISATION PARENTALE

## ESCALADE SAISON 2024/2025

Nous, soussignés, père, mère déclarant exercer l'autorité parentale,

.....  
.....

Autorisons notre fils, notre fille .....  
(cocher la / les case(s) pertinente(s))

- à participer aux séances de l'école d'escalade en salle de bloc et de voie pour la saison 2024-2025.
- à participer aux sorties bloc à Fontainebleau pour la saison 2024-2025.
- à participer aux sorties falaise aux Andelys pour la saison 2024-2025.
- à participer à une sortie ponctuelle (préciser) : .....

Ces séances et sorties sont placées sous la responsabilité des encadrants spécifiés dans les fiches techniques des séances, téléchargeables sur le site internet du Club.

Nous attestons avoir pris connaissance du programme des séances et de leurs modalités pratiques et logistiques, ainsi que de l'équipement nécessaire. Ces éléments sont décrits dans la fiche technique.

L'escalade, qu'elle se déroule en salle de bloc et de voie ou en extérieur, comporte des risques. Elle demande une attention particulière à la préparation de la sortie, à la sécurité et à l'encadrement. Le mineur devra respecter les règles énoncées par les encadrants.

Nous autorisons les responsables, le cas échéant, à prendre toute mesure pour la santé du mineur en cas d'urgence lors des séances.

Fait à ....., le .....

Signatures, précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé » (les signatures des deux parents sont requises) :

Signature n° 1

Signature n° 2